

# Jean Baptiste Payer (1818-1860)

Par Jean Marie Leblanc  
avec l'aimable participation de Jacques Courtois



Jean-Baptiste PAYER descend d'une famille de meuniers habitués sur les eaux du département des Ardennes depuis au moins six générations.

Les PAYER originaires du TYROL et les SAVARY alliés aux PAYER en 1751 originaires du HAINAUT étaient établis à Sedan bien avant 1578. Aussi semblait-il que Jean-Baptiste PAYER était prédestiné aux moulins puisque les siens avaient moulu depuis près de deux siècles sur les eaux vives de la Chiers à l'Aisne et de l'Arne à la Meuse.

Jean-Baptiste PAYER est né à ASFELD le 3 février 1818 au moulin de la Tour que son père avait repris à la suite de son défunt beau-frère Pierre-Joseph MACQUART, dont la famille l'avait affermé au cours du siècle précédent aux Marquis d'ASFELD.

Son père s'appelait Jean-Claude et sa mère Catherine DETABLE d'Hannogne saint Rémy. Il eut deux sœurs : Sophie, mariée en 1830 à Eugène DIANCOURT, fils de Louis, négociant à REIMS et lui-même gendre de Louis ROUTHIER, notaire et arpenteur royal, juge de paix, et maire de la ville d'ASFELD.

Sa famille fit quasiment le tour des moulins des Ardennes, les fermages s'adjugeant au plus offrant. De plus, les mariages permettant les arrangements, les PAYER ne s'en sont pas privés. C'est ainsi que parmi tant d'autres, ils furent propriétaires des moulins de CHARLEVILLE (Marie-Louise SAVARY), BALHAM, (Reine VUILLEBERT), d'HANNOGNE (Catherine DETABLE), mais aussi des moulins d'ASFELD, de HOUDILCOURT, de St GERMAINMONT (Jean-Hubert PAYER).

On trouvait alors de nombreux PAYER, proches ou lointains parents dans d'autres moulins : ARNES, CONDÉ LES VOUZIERES, LANDÈVES, MANRE, MONTFAUXELLES, RENWEZ, TERMES. Ainsi le nom des PAYER est lié à l'histoire ancienne de nombreuses communes du canton d'Asfeld en particulier et des Ardennes en général.

*Que devint Jean-Baptiste ?*

Son père ayant décelé chez lui une vivacité d'esprit, des facilités de travail intellectuel et des talents d'éloquence, il se décida de lui faire accomplir ses humanités au Collège St Louis à PARIS. Après avoir obtenu son bac, il obtint sa licence en droit et prêta serment d'avocat devant la cour d'appel de PARIS. Mais ses goûts prononcés pour les sciences de la nature l'amènent à fréquenter plus le Jardin des Plantes que le Palais.

Il poursuivit alors ses études et obtint en 1840 le doctorat es sciences naturelles, le doctorat de médecine, la maîtrise en pharmacie et l'Agrégation des facultés (avec dispense d'âge).

A 22 ans, il occupait la chaire de géologie et de minéralogie à la faculté des Sciences de RENNES. Une année plus tard, malgré l'effervescence politique régnant à PARIS, Jean-Baptiste PAYER fut promu « maître de conférence de botanique » à l'Ecole Normale Supérieure et suppléant du Professeur de MIRBEL à la Sorbonne. C'est alors, à 23 ans, qu'il entreprit ses premiers travaux sur l'Organogénie végétale qui devaient le rendre célèbre.

Le Moulin de la Tour

Maison natale de J.B. Payer



1840-1848 : la Révolution se prépare. *Comment Jean-Baptiste PAYER s'y trouve-t-il acteur ?*

Si Jean-Baptiste PAYER devint républicain et émeutier, ce fut pour défendre l'indépendance de l'Université. La pétition qu'il fit signer fit reculer la Chambre qui retira le projet. Sa participation à différentes manifestations au milieu des profs et des étudiants lui fit côtoyer Alphonse de LAMARTINE qui s'attacha ses services. Il est intéressant de se rappeler que le poète étant enfant, avait eu comme précepteur Louis PAYER, l'oncle de Jean-Baptiste. Ce souvenir lia davantage les deux hommes

La monarchie étant tombée, la Seconde République fut proclamée et c'est Jean-Baptiste PAYER qui, du balcon de la Place de Grève, lut la déclaration prudente et vague à souhait qui instaura la seconde République. Il devint chef de cabinet particulier de LAMARTINE, alors Ministre des Affaires Etrangères.

En 1848, le 23 avril, il est élu Député des Ardennes (en ayant fait sa campagne d'ASFELD où il était installé chez sa sœur DIANCOURT) avec 46646 voix sur 72000 votants, arrivant en seconde position sur 8 députés à élire.

En 1852, la Sorbonne le retrouve comme titulaire de la Chaire d'Organogénie végétale puis de la Chaire de Botanique. En 1854, l'Institut Impérial de France l'accueille d'emblée à la Section Botanique de l'Académie des Sciences. En 1857, il fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le 5 septembre 1860, à l'âge de 42 ans, il s'éteint à PARIS, rue Guy de la Brosse près du Jardin des Plantes. Il fut inhumé au cimetière Montparnasse. Adolphe BROGNIARD, Académicien, prononça son éloge funèbre.

C'est à l'initiative de M. André LEBON, Député-maire, que le conseil municipal de CHARLEVILLE-MEZIERES a décidé de dénommer « Rue Jean-Baptiste PAYER » une voie nouvelle dans le lotissement du Mont Olympe en 1977 afin d'honorer cet illustre ardennais.

De même, en juin 1979, le conseil municipal d'ASFELD, sur proposition de M. Jacques COURTOIS, maire, a fait baptiser une « Place Jean-Baptiste PAYER » dans le lotissement de la Gare. Puis en 1985, sur une autre proposition de M. Jacques COURTOIS, par ailleurs, professeur au Collège d'ASFELD, le conseil d'administration du collège décida de dénommer le collège nouvellement bâti : « Collège J.B. PAYER ».

Les Ardennes, et tout particulièrement ASFELD se devait d'honorer un de ses illustres enfants, certes plus pour sa renommée scientifique car c'est lui qui le premier engagea la Botanique dans la voie moderne, où elle ne cessa depuis lors de progresser, que pour son rôle politique demeuré modestement dans l'ombre prestigieuse de LAMARTINE.



Article paru dans le bulletin n°14 d'Ardennes Généalogie, décembre 2008